

Vie de la profession

>> Enquête

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de la DV

ASV en équine : les praticiens jugent la formation actuelle insuffisante

Le diplôme homologué d'auxiliaire vétérinaire en pratique équine s'acquiert pour l'instant au terme d'un cursus combinant formation de base (2 ans en alternance dont 635 heures de cours) et 5 jours de formation spécifique. La majorité des praticiens équins jugeraient ce cursus insuffisant et souhaiteraient son approfondissement selon les résultats d'une récente enquête.

Le titre actuel homologué d'ASV équine, obtenu après une formation de base d'auxiliaire à laquelle sont couplés 5 jours de formation équine spécifique, est considéré insuffisant par 42 % des praticiens équins qui lui préféreraient un cycle initial de 6 mois sur la base d'une alternance entre cours et entreprise.

Ce constat émane d'une enquête menée conjointement par l'Association vétérinaire équine française (Avef), le SNVEL*, le Gipsa**, le ministère de l'Agriculture et la région Basse-Normandie dans le cadre de son pôle de compétitivité équine. Le but de ce travail a été de déterminer les besoins relatifs au recrutement des auxiliaires en milieu équin. Notre confrère Jean-Marc Betsch, membre du bureau de l'Avef, en a présenté les premiers résultats lors du congrès de l'association, le 18 octobre, à Deauville.

«33 % des confrères interrogés sont prêts à accueillir un stagiaire pendant 6 mois en apprentissage.»

Environ 10 % des 1 300 questionnaires envoyés à des vétérinaires ayant une activité équine, stricte ou partielle, ont pu être exploités. Ils correspondaient à des structures dans lesquelles exercent en moyenne 2,3 vétérinaires aidés de 2,4 ASV. L'activité équine représentait plus de la moitié de l'activité pour un tiers des sondés.

Modules complémentaires

Les confrères souhaitent donc une formation renforcée de leurs ASV en équine et sont pour cela prêts à participer puisque 33 % ont répondu qu'ils seraient disposés à accueillir un stagiaire pendant 6 mois en apprentissage. Par ailleurs, 70 % sont motivés pour envoyer leurs auxiliaires en formation continue, ce qui représenterait une base de 144 ASV. Outre les modules de formation déjà présents dans le cycle actuel de 5 journées spécifiques, les confrères ont estimé nécessaire d'ajouter d'autres modules abordant notamment la contention, l'assistance en radiographie, l'administration de traitement ou encore l'entretien et la désinfection du matériel. Ces souhaits témoignent de la volonté des praticiens de travailler avec des auxiliaires ayant davantage de compétences techniques.

«Les praticiens équins souhaitent travailler avec des auxiliaires ayant davantage de compétences techniques.»

« Cette enquête révèle la demande de base du terrain de recruter des ASV en équine ayant une formation initiale plus approfondie, qui pourrait s'acquérir au terme d'un cursus de 6 mois par contrat de professionnalisation », a conclu Jean-Marc Betsch. Pour évaluer le contenu pédagogique de cette formation et préciser la durée du cycle pédagogique ainsi défini, l'Avef et le Gipsa vont poursuivre leur enquête en sollicitant les 133 répondants pour mieux apprécier leurs besoins. ■

*SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

**Gipsa : Groupement d'intérêt public- Formations en santé animale.

Les praticiens équins souhaitent un approfondissement de la formation des ASV en équine sur plusieurs points et notamment sur la contention des chevaux.



Mona Makella-Fotolia.com